M. le président. — Je vous prie de ne pas traiter ainsi mes collègues.

M. J. Faure. — Personne ne peut douter de nos sentiments républicains.

Nous estimons qu'il n'y a pas lieu d'ajouter quoi qu'on ait à notre texte dans de semblables conditions.

M. Monis, garde des sceaux, combat l'amendement de M. Deschanel.

L'armée et la marine, dit le ministre, ont droit au respect de tous, mais elles ne pouvaient pas souhaiter d'être protégées contre les critiques autrement que les autres corps constitués de l'Etat. (Applaudissements).

M. Bissagnet appuie le amendement qu'il a déposé, M. Rimbaud, l'armée et la marine, dit-il, ont une situation semblable à celle du Président. (Sourires). Les deux hommes peuvent se défendre. Il est donc nécessaire de leur assurer les mêmes garanties.

L'amendement n'est pas pris en considération.

L'article unique de la proposition est mis en délibération.

Adoption de la proposition de loi

Les paragraphes relatif au Président de la République ont abouti par 317 voix contre 17.

Le paragraphe relatif aux personnes chargées d'un mandat ou d'un service public ont abouti par 301 voix contre 78.

L'ensemble de la proposition est adopté par 211 voix contre 49.

M. de Chamaillard présente un amendement portant que la loi n'a pas d'effet rétroactif.

M. Cordelet. — La Commission accepte l'amendement.

M. Treille dépose un amendement portant que les nouvelles dispositions ne s'appliqueront pas aux *écrits parus antérieurement*.

L'amendement est adopté.

M. Treille déclare qu'il votera contre la loi qui, dit-il, porte le trouble et le ressentiment personnels.

La charte que la troisième République avait donnée à la Presse et que l'on veut déchirer sera maintenue, je l'espère, par la Chambre. Elle l'a maintenue, il y a dix ans, après avoir entendu les paroles éloquentes de celui qui est aujourd'hui son président.

L'orateur cite les paroles de M. Deschanel. (Très bien).

Les Personnels militaires

Le Sénat aborde ensuite la discussion du projet concernant les personnels militaires dont il a été question au début de la séance.

L'urgence sollicitée par le général Billot est prononcée par 212 voix contre 28.

M. Garreau parlera favorable du projet qui, dit-il, fera pénétrer dans l'armée des idées de justice et d'équité.

Le général Billot ne votera pas la loi qui bouleverse le rôle de l'armée.

Le général André, ministre de la guerre, dit que les craintes du general Billot sont injustifiées.

Le sabotage, dans la discipline, le bavardage ne sont nullement menacés par la réforme et l'acte de justice que nous allons réaliser. Les limites d'âge actuelles seront maintenues. Rien ne change à la hiérarchie. Il y a donc pas de charges nouvelles à prévoir. (Applaudissements).

Les articles de l'ensemble du projet sont adoptés.

Après observations de MM. Pichon et Gautier le Sénat adopte le projet relatif à l'achèvement du canal de la Marne à la Saône.

La séance est levée à 5 h. 20 et renvoyée à mardi prochain.

Sous la coupole

Paris, 21 juin. — L'Académie française a reçu cette après-midi M. Hervieu, élu membre de l'Académie française, en remplacement de M. Pallieron.

M. Brunelière a répondu au récipiendaire.

Nouvelles Etrangères

Les événements de Chine

La situation générale

Journée pauvre en renseignements précis, mais fertile en nouvelles douteuses. Quelques-une de ces nouvelles seraient excellentes si elles étaient confirmées.

Côté des informations sûres : le bombardement de Ta-Kou, plus sérieux qu'on ne croyait, l'amiral chinois retenu par force et contraint d'assister ; trois mille Russes à Ta-Kou ; Tien-Tsin au pouvoir des Boxers, sauf le quartier des étrangers ; leur attaque sur la concession repoussée avec perte, mais le reste de la ville brûlé.

Nouvelles de presse, quelques-unes probables, la plupart démentant confirmation : d'une part (source japonaise : Yokohama), l'amiral Seymour mort ; d'autre part (source anglaise : Shanghai), les 1,700 européens expédiés de Tien-Tsin le 9 juin enfin arrivés après cinq combats à Pékin ; le drapeau anglais flottant sur l'une des portes ; bruits fantastiques de révolution dans le palais impérial ; massacre, suicides, incendies ; intervention du Japon dans la province de Fo-Kien.

Non en somme, sauf si la nouvelle de l'arrivée des troupes étrangères à Pékin est vraie, rien de changé dans la situation générale.

Le bombardement de Ta-Kou

L'amiraté anglaise a reçu deux dépêches officielles que voici, du contre-amiral Bruce, commandant en second l'escadre anglaise :

Ta-Kou, 17 juin.

(*via* Tché-fou, 20 juin.)

Les forts de Ta-Kou ont été pris ce matin par les forces alliées. Le bombardement a commencé à minuit cinquante pour se terminer à six heures et demie. Les détails seront télégraphiés plus tard.

L'amiral chinois était présent avec la flotte alliée, son pavillon flottant sur un croiseur. Au conseil de la matinée, il a consenti à mettre à l'ancre avec la flotte et à diriger ses feux.

Ta-Kou, 18 juin, (*via* Tché fou, 20 juin.) — Aucune nouvelle du commandant en chef et de son avant-garde. Tien-Tsin est maintenant complètement occupé. Nous avons entendu une violente fusillade la nuit dernière dans cette direction. 3000 hommes de troupes russes, sous les ordres d'un major général, sont ici. Rien ne porte avec les autorités alliés sont des plus cordiaux.

Une dépêche japonaise officielle donne les détails suivants sur l'engagement de Ta-Kou :

« Un détachement de 1200 hommes avait été débarqué à la gare de Ta-Kou, dans la nuit du 16 avec l'intention d'attaquer les forts par derrière, en même temps qu'ils seraient bombardés par devant, à l'expiration de l'heure fixée dans l'ultimatum. L'acte des Chinois en ouvrant le feu les premiers a empêché l'exécution de ce plan. »

Les pertes russes auraient été de dix tués, y compris le commandant Lattore.

D'autre part, on a reçu ici une dépêche de l'amiral allemand à Ta-Kou.

Il déclare ne rien savoir de nouveau sur la situation à l'intérieur de la ville, et annonce seulement que, dans l'engagement de dimanche, le capitaine Lans, commandant la canonnière allemande *Iltis*, a été tué, et que le Lieutenant Schaw a été blessé.

Le corps expéditionnaire

INTERNATIONAL

Informations suspectes — Télégramme de l'amiral Bruce — L'amiral Seymour serait tué.

Shanghaï, 20 juin, soir. — Une dépêche officielle dans le courrier de service Chang-Hoang-Chinois des chemins de fer, déclare que le colonne de l'amiral Seymour serait arrivée à Pékin le 17.

On n'a aucun détail sur la situation dans la capitale.

Londres, 20 juin. — Du 20 principal télégramme, on ne sait rien sur la colonne de l'amiral Seymour. La dernière nouvelle que la colonne serait été arrêtée ne tient vive importance, mais on ne sait rien de plus. Le bruit courait hier matin, toutefois, sur ce que l'amiral Seymour serait tué dans le même terrain en Asie que les généraux anglais en Afrique. C'est-à-dire qu'il aurait commis la négligence de ne pas envoyer des éclaireurs en avant, pour reconnaître la position ennemie.

Yokohama, 21 juin. — Le bruit court que l'amiral Seymour est mort.

Bruits divers

L'empereur et l'impératrice assassinés

Shangaï, 21 juin. — Les bruits les plus extraordinaires courent ici. On dit, sur la foi de nouvelles venues de Pékin, que le prince Tuan a brûlé le palais impérial, assassiné l'impératrice et l'empereur et s'est enuite suicidé.

(Cette information, que nous reproduisons à titre de document, ne nous paraît mériter aucune créance.)

Extension continuelle du péril

Londres, 21 juin. — Le correspondant du *Daily Express* à Shangai dit qu'on croit maintenant que le vice-roi du Yang-Tsé se prépare à se joindre au mouvement contre les étrangers.

Encore le massacre des ministres européens

Yokohama, 21 juin. — Le bruit court ici que les ministres étrangers à Pékin ont été assassinés et que l'amiral Seymour est mort.

Cette nouvelle causerait une profonde sensation. *mais on ne l'accueille cependant qu'avec les plus grandes réserves.*

Renforts français

Toulon, 21 juin. — Le colonel directeur d'artillerie reçoit de permission tous les artilleurs de la brigade de la marine, leur enjoignant de rentrer aussitôt à Toulon. Les deux batteries d'artillerie de montagne destinées à la Chine comprendront chacune six officiers et cent dix hommes et huit pièces.

Le 8e d'infanterie de marine, armé et équipé pour la même destination, trois compagnies comprenant des sapeurs et des engagés volontaires de cinq ans et complétées avec des volontaires *pris parmi les engagés de trois ans*. Ces troupes devront être prêtes dans sept jours.

La prise grande partie prendra passage sur le transport de l'Etat la *Nive* qui appareillera le 20 juin.

Le colonel Spitzer, ancien colonel du 4e d'infanterie de marine, commandera les troupes d'infanterie de marine en Extrême-Orient.

LA GUERRE

ENTRE L'ANGLETERRE ET LE TRANSVAAL

Deux convois anglais capturés

Machadolorp, *cid* Lourenço Marquès, 20 juin. — *Deux convois anglais ont été capturés à Rhenoster-River*, tandis qu'une locomotive et plusieurs trucks, portant du matériel pour ponts de chemins de fer, ont été détruits.

Les Boers ont fait 350 prisonniers (330 qu'ils ont 20 soldats).

Piet Viljoen a capturé que cinquante milles de chemin de fer ont été détruits dans l'Etat Libre.

Les Boers font de nombreux prisonniers

Machadolorp (*cid* Lourenço-Marquès), 20 juin — 15 officiers du regiment de Seaforth, de l'infanterie légère d'Ecosse et du 13e de yeomanry sont arrivés ici comme prisonniers, venant de l'Etat Libre.

Dans un engagement avec les Anglais, le 13, les Boers ont fait 31 prisonniers.

Une patrouille du 9e lanciers a été capturée hier.

Retraite des troupes de lord Roberts

Les Anglais battus à Amersfoort

Machadolorp, via Lourenço-Marquez, 20 juin. — Les troupes anglaises se sont retirées de Pornaarsport et de Dunkers Hock.

Pienaarsport est à 3 milles de Hatherley, sur le chemin de fer de Pretoria à Delagoa, à 17 milles à l'est de Pretoria.

Il y a eu un petit engagement à Amersfoort le 15 ; les Anglais ont été battus. Ils ont eu 4 tués, les Boers n'ont subi aucune perte.

Amersfoort est à 20 milles au Nord de Charlestown.

Madrid en état de siège

Madrid, 21 juin. — La *Gazette officielle* a publié aujourd'hui un décret de la reine-régente proclamant l'état de siège dans la province de Madrid par suite du refus des commerçants de payer l'impôt.

Jusqu'ici il ne s'est produit aucun désordre, mais on en redoute.

LA BELGIQUE

LES PROCÈS ROLLAND

(Huitième audience)

(*De notre correspondant particulier*)

Bruxelles, 20 juin. — Au début de l'audience de ce matin, Me Jules Janson reprend sa plaidoirie, dans l'affaire Delaurières et consorts. Il dit n'avoir plus à examiner que l'affaire *Golden Arrow* et celle des *Cuivres de Lerida*. Il établira que dans toutes les deux aucun reproche ne peut être adressé à M. Rolland.

Dans la première — en supposant même qu'elle ait été désastreuse — M. Rolland a été parmi les victimes.

Il a toujours cru au succès du Golden Arrow. S'il y a préjudice, c'est par suite d'une erreur commise par les administrateurs anglais, erreur dont il aurait pu cependant ne pas se déclarer solidaire, attendu qu'il n'y avait pas coopéré.

Cette erreur consistait en une vente de titres faite à un taux peu élevé.

Une longue discussion s'engage entre MM. Janson, Clemenceau et Brunet d'une part, et l'organe du ministère public d'autre part, au sujet de la *législation anglaise en matière de sociétés*.

Au sujet des cuivres de Lerida, Me Janson établit que M. Rolland n'est entré dans l'affaire que pour essayer de la sauver. Le gouverneur s'est gardé de faire usage de son titre de Président de la Chambre de Commerce.

Il avait si bien confiance dans la prospérité de l'entreprise qu'il y est resté jusqu'à la fin, toute la durée de la société, désaisi des titres Lerida Grenade.

L'affaire n'est, du reste, pas en liquidation. Mais nous avons été les affaires de l'aurifère argentin, des mines d'Espagne et de Lerida. Il ne reste donc rien, dit Me Janson, des accusations portées contre Rolland, sinon qu'il a perdu 30.000 francs pour essayer d'empêcher la ruine de Lerida-Grenade.

L'honorable avocat, pour finir, revient sur l'interpellation Espredin. Il n'est pas exact que M. Rolland ait été jeté par dessus bord par MM. Delcassé et Millerand.

Georgin, il ne était pas détruit, comme on a voulu le faire croire. Mais il n'entendait pas accepter la condition de renoncer à poursuivre ses preuves en cours, quelque soit la décision du Jury d'honneur, qui s'est réuni devant celui-ci. Il voulait pouvoir poursuivre son calomniateur.

Me Aristide Dupont, plaide au nom des défenseurs, et soutient que M. Rolland, dans l'affaire des circulaires, a pris l'initiative de l'action publique de la calomnie. Il a pu comme le *Jour Syndicate*, de la Belgique, des Chambrettes, etc.

M. Gautier de Rasse, plaidant aussi pour les adversaires de M. Rolland, dit qu'il a attendu en vain que les avocats de celui-ci démolissent les arguments portés contre lui. Il prétend que tout crut debout, notamment le fait de la désertion.

M. Rolland, prétend-il, n'a jamais été engagé volontaire, il n'a pas été porté à l'ordre du jour, et l'avocat de M. Moutier traite de fable tout ce qui a été dit à ce sujet, comme au sujet du remplacement de M. Rolland.

M. Gautier de Rasse, plaidant aussi pour les adversaires de M. Rolland, prétend qu'ils n'ont pas été si importants puisque le nom de M. Rolland ne figure même ni sur la liste d'honneur de la commune dressée par M. Lissagaray.

Pour Me Gautier de Rasse reparle de la nomination de M. Rolland comme Bonneterie, nomination qui a nécessité quatre démarches de M. Bourcier.

Sur insinuation malheureuse de l'orateur, Me Clémenceau répond très énergiquement *que lui, par principe, n'a jamais accepté aucune* décoration.

M. Gautier de Rasse cessie ensuite de justifier la conduite de M. Girard, qui d'après lui, n'aurait pas, comme on l'a dit, tenu à l'instar de Louis XIII, au « lit de justice » dans l'affaire Moutier, mais serait intervenu pour empêcher qu'un dieu de justice fut commis.

L'audience est levée à midi et la suite des débats est renvoyée à lundi prochain.

DUX.

Dernière Heure

Mort du comte Mouravief

Paris, 21 juin. — Une nouvelle foudroyante arrive de Pétersbourg. Le comte Mouravief est mort subitement.

Le comte Mouravief était dans toute la force de l'âge. La confiance du czar était allée le chercher à Copenhague où il avait rempli avec distinction les fonctions de ministre près d'une cour de famille.

A peine a-t-il en le temps de donner sa mesure. Il était plus sympathique que le général Kropotkine, l'agent loyal et adroit de Nicolas II. Avec un souverain jeune, le rôle d'un ministre qui affaire d'intrigant était délicat et important.

Il s'agissait, tout en s'inspirant de la volonté du maître, d'influer sur son esprit, de guider en obéissant. Le comte Mouravief s'acquitta à merveille de cette tâche, dans deux directions surtout il sut s'élever à la hauteur de sa mission.

Il s'attacha à cultiver l'amitié de la France. Il entretint des rapports excellents avec les ministres qui, au nombre de deux, pour ne parler que de ceux qui durèrent — se succédèrent au quai d'Orsay depuis son avènement. Peu démonstratif, diplomate de la vieille école, froid, compassé, il avait compris l'utilité d'une alliance qui a rétabli l'équilibre en Europe et donné à la paix une garantie indépendante de la volonté de l'empereur d'Allemagne.

Quand Nicolas II étonna le monde par son manifeste pour la paix, Mouravief, qui n'aurait pas eu cette conception idéaliste, savait cette politique en la ramenant aux procédés pratiques de la diplomatie réaliste. La Conférence de la Haye fut un succès pour l'humanité et si elle n'a pas réussi au gré des enthousiastes, elle a du moins marqué un progrès réel.

Mouravief avait fait une place dans les conseils du tsar, à côté de l'influence parfois prépondérante du ministre des finances Witte, avec lequel il ne fut pas toujours en parfaite harmonie.

Le tsar et la Russie pleureront en lui un bon serviteur prématurément enlevé à son maître et à sa patrie. La France regrettera un fidèle allié, un agent auxiliaire, un homme d'Etat européen dans le sens supérieur d'un titre un peu démodé devant les progrès incessants de l'impérialisme agressif.

Il disparaît à une heure troublée, quand les événements de l'Afrique australe et de l'Extrême-Orient auraient mis à l'épreuve ses capacités et sa trempe de ministre.

C'est une grande force qui s'en va et un grand vide qui se creuse tout-à-coup.

Visite de M. Delcassé à l'ambassade russe

Paris, 21 juin. — Dès la réception de la nouvelle de la *mort du comte Mouravief*, M. Delcassé s'est rendu en personne à l'ambassade de Russie pour exprimer au prince Kourousof les condoléances du gouvernement.

Chronique Régionale

Trains de plaisir

La Compagnie du Chemin de Fer du Nord a l'honneur de rappeler au public qu'elle organise, pour dimanche prochain, 24 courant, un *train de plaisir à marche rapide à destination de l'Exposition*.

Ce train qui partira de Tourcoing à 4 h. 15 du matin, desservira les stations de Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille et Douai et arrivera au Champ-de-Mars à 10 h. 30.

Le retour s'effectuera de la gare de Paris-La-Chapelle à même jour à 8 h. 40 du soir.

Le prix des places dont le nombre sera rigoureusement limité est fixé ainsi qu'il suit :

Tourcoing, 8 fr. 70 — Roubaix, 8 fr. 70 — Croix-Wasquehal, 8 fr. 60 — Lille, 8 fr. 50 — Douai, 7 fr. 80.

Il a toujours cru au succès du Golden Arrow. S'il y a préjudice, c'est par suite d'une erreur commise par les administrateurs anglais, erreur dont il aurait pu cependant ne pas se déclarer solidaire, attendu qu'il n'y avait pas coopéré.

Cette erreur consistait en une vente de titres faite à un taux peu élevé.

Une longue discussion s'engage entre MM. Janson, Clemenceau et Brunet d'une part, et l'organe du ministère public d'autre part, au sujet de *la législation anglaise en matière de sociétés*.

Au sujet des cuivres de Lerida, Me Janson établit que M. Rolland n'est entré dans l'affaire que pour essayer de la sauver. Le gouverneur s'est gardé de faire usage de son titre de Président de la Chambre de Commerce.

Il avait si bien confiance dans la prospérité de l'entreprise qu'il y est resté jusqu'à la fin, toute la durée de la société, désaisi des titres Lerida Grenade.

L'affaire n'est, du reste, pas en liquidation. Mais nous avons été les affaires de l'aurifère argentin, des mines d'Espagne et de Lerida. Il ne reste donc rien, dit Me Janson, des accusations portées contre Rolland, sinon qu'il a perdu 30.000 francs pour essayer d'empêcher la ruine de Lerida-Grenade.

L'honorable avocat, pour finir, revient sur l'interpellation Espredin. Il n'est pas exact que M. Rolland ait été jeté par dessus bord par MM. Delcassé et Millerand.

Georgin, il ne était pas détruit, comme on a voulu le faire croire. Mais il n'entendait pas accepter la condition de renoncer à poursuivre ses preuves en cours, quelque soit la décision du Jury d'honneur, qui s'est réuni devant celui-ci. Il voulait pouvoir poursuivre son calomniateur.

M. Aristide Dupont, plaide au nom des défenseurs, et soutient que M. Rolland, dans la demande par écrit au commandant du bureau de renseignement de leur subdivision par l'intermédiaire de la gendarmerie.

Le dernier mentionner sur cette demande leur existence et leur numéro de signalement que le chemin le canton, le numéro de tirage et le régiment du frère présent sous les drapeaux.

Un exemple à suivre

Au sujet des manœuvres de garnison, M. le général Lucas, commandant le 9e corps d'armée, vient de faire communiquer à tous les régiments sous ses ordres, la note suivante :

Le général commandant le 9e corps d'armée ne considère pas comme obligatoires les manœuvres habituelles *dites* dites manœuvres de garnison, durant toute la journée et devant compter un repas sur le terrain.

A l'époque de l'année où la température commence à *élever, ces exercices peuvent être remplacés* par des manœuvres matinales durant de 4 à 10 heures, par exemple, ou dans notre cas, les suppriment tout à fait si la température de la saison rient à l'exiger.

Instruction publique

Brevet simple (8e série). — Ont été définitivement reçues :

Mlles Lambin — Lamourette — Landrieux — Larminat — Lebrun — Leclercq — Ladac — Lefèvre — *Lefrère* — Lemaire — Lemaire — Leroy Valentine — Lemaître — Lesnes — Lhote — Libert — Lomenède — Lonos — Lorthioir — Louis — Machelart — Mahutte — Maillard — Mairas — Marc — Marchand — Marguerit — Marage — Marin — Martinet — Meurier — Meurs — Meurs — Mignot — Mirland — Moisnard — Monbrome — Morval Céline — Morval Marie — Mutier — Nasin Newham — Noizet — Ombredé — Pagnier. (18e série). — Pallier — Pennequin — Petit — Plat — Pinatin — Puteau — Quélier — Ras — Riverot — Rivet — Rogeau — Rollin — Russlin — Schmidt — Scouflar — Sonsame Rachel — Sonsame Edmée — Sifert — Solnier — Thibaut — Thomas — Triplet — Vaillant — Vandavelle — Van Eycke Berthe — Vanecke Blanche — Vascoenberghe — Vercoutre — Verouysse — Veron — Vilain — Wastier — Wattel — Wattrelot — Werts — Westeinck — Wiart — Willam.

La session est close.

LES GRÈVES

A Fresnes

Le personnel belge de la marbrerie Richez et C^, à Fresnes, est actuellement en grève.

Tous les grévistes, au nombre de 130 environ, résident à Bachelle (Belgique). Ils ont fait que la cessation de travail passe presqu'inaperçue de la population locale. Les ouvriers réclament la journée de dix heures consécutives, tandis que François, incriminé d'avoir négligé son service pour faire de la propagande syndicale pendant son temps de présence à l'atelier.

Il reste dans l'établissement quarantaine d'ouvriers français occupés au déchargement des marchandises et à la fabrication des produits réfractaires.

Aux Mines de Meurchin

La réunion de mercredi

600 grévistes assistaient à la réunion tenue mercredi soir dans la salle Longuépée, à Bauvin.

MM. Cadot, de Bruay, et Beugnet, trésorier du syndicat, y ont pris la parole, relatant les diverses causes du conflit.

Les deux orateurs ont invité les grévistes à la résistance et au calme.

Cinq membres ont été désignés pour composer le Comité de répartition des secours qui vont parvenir aux grévistes.

La continuation de la grève mise aux voix a encore été votée à l'unanimité.

Les descentes de jeudi

Après la descente de jeudi matin, la compagnie porte fait savoir que le travail sur 1450.

La nuit de mercredi à jeudi a été calme, les grévistes ont continué *ménmoins leurs pa*rouilles.

Les délégués des grévistes se sont rendus à la Préfecture du Pas-de-Calais jeudi matin pour être de nouveau entendus par M. Alapetite, préfet, archive sous les ouvriers.

Les délégués des grévistes, parmi lesquels les députés Basly, Lamendin et Evrard, secrétaire-général du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, ont été reçus jeudi après-midi par M. le Préfet du Pas-de-Calais ; ils ont à tour de rôle fourni des explications sur les revendications ouvrières.

On croit que M. Alapetite va faire de nouveau appeler M. Tacquet, directeur des Mines de Meurchin et il se pourrait que vendredi, dans la soirée, il rende sa sentence arbitrale.

LE SPORT

VÉLOCIPÉDIE

Une superbe réunion au Vélodrome Lillois.

L'Administration du Vélodrome Lillois qui, depuis le commencement de cette saison, n'a marché que de succès en succès, organise pour lundi prochain, une réunion qui promet de laisser, en intérêt, bien loin derrière elle les précédentes.

Le prix des places dont le nombre sera rigoureusement limité est fixé ainsi qu'il suit :

Tourcoing, 8 fr. 70 — Roubaix, 8 fr. 70 — Croix-Wasquehal, 8 fr. 60 — Lille, 8 fr. 50 — Douai, 7 fr. 80.

Avec le billet, MM. les Voyageurs recevront un ticket donnant droit à l'ascension de la tour Eiffel et à l'accès de la plate-forme roulante, un croquis du parc Exposition et du quartier de Rouhaix. Croix-Wasquehal, Lille et Douai et arrivera au Champ-de-Mars à 10 h. 30.

Le retour s'effectuera de la gare de Paris-La-Chapelle le même jour à 8 h. 40 du soir.

Le prix des places dont le nombre sera rigoureusement limité est fixé ainsi qu'il suit :

Tourcoing, 8 fr. 70 — Roubaix, 8 fr. 70 — Croix-Wasquehal, 8 fr. 60 — Lille, 8 fr. 50 — Douai, 7 fr. 80.

Avec le billet, MM. les Voyageurs recevront un ticket donnant droit à l'ascension de la tour Eiffel et à l'accès de la plate-forme roulante, un croquis du parc Exposition et du quartier de Roub